## Assemblée générale ordinaire de RTL Group S.A. du 26 avril 2023 - Déclaration de participation

Je, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (**nom**), étant le détenteur, à ce jour, de :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (***nombre***) actions au porteur de RTL Group S.A. (la “Société”)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (***nombre***) actions nominatives de la Société

A utiliser uniquement par la Société – nombre d’actions nominatives sur base du registre des actions de la Société:

avise la Société de mon intention de participer, de la façon suivante :

par ma présence

par procuration

par vote par correspondance

par ma présence avec vote émis à l’avance par procuration ou par correspondance,

à l’assemblée générale ordinaire de la Société à tenir le mercredi 26 avril 2023 à 15:00 heures au siège social (43, bld Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg-Kirchberg).

A cette assemblée, je me prévaudrai:

des droits attachés au nombre total de titres ci-dessus mentionné

seulement de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (**nombre**) titres  
(à défaut d’indication, le nombre de titres ci-dessus mentionné sera pris en considération).

Au cas où je détiens des actions au porteur, je reconnais que, pour être valable, la présente déclaration doit être suivie d’une attestation émanant d’un établissement financier prouvant ma qualité d’actionnaire au 12 avril 2023 à vingt-quatre heures, heure de Luxembourg (la « Date d’Enregistrement »). Cette attestation devra parvenir par email à la Société ([shareholders@rtl.com](mailto:shareholders@rtl.com)) au plus tard le 20 avril 2023.

J’ai été informé que de façon alternative, je peux utiliser la plateforme Lumi Connect pour remplir toutes les formalités préalables à la participation et au vote à l’assemblée générale ordinaire de la Société. Des instructions d’inscription étape par étape sont disponibles sur le site internet de Lumi ([www.lumiconnect.com](http://www.lumiconnect.com)) et sur celui de RTL Group (www.[company.rtl.com](https://company.rtl.com/en/)).

Done in \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, on \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 2023

Signature: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

La déclaration de participation devra être communiquée au plus tard le 12 avril 2023.